Nations Unies S/PV.9213

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9213e séance

Jeudi 8 décembre 2022, à 15 heures

New York

Présidente :	Mme Kamboj	(Inde)
Membres :	Albanie	Mme Dautllari
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Sun Zhiqiang
	Émirats arabes unis	Mme Shaheen
	États-Unis d'Amérique	Mme Saha
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	Mme Broadhurst Estival
	Gabon	Mme Ngyema Ndong
	Ghana	Mme Oppong-Ntiri
	Irlande	M. Gallagher
	Kenya	M. Olanda
	Mexique	M. Ochoa Martínez
	Norvège	Mme Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Jacobs

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2022/896)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

22-73201 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2022/896)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et S. E. M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/896, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Abarry.

M. Abarry : Je voudrais, Madame la Présidente, dès l'entame de mon propos, vous adresser mes vives félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de celle-ci.

La présentation du vingt-troisième rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) (S/2022/896) m'offre l'agréable occasion de m'adresser aux membres du Conseil, non sans une certaine émotion, dans la mesure où, de 2020 à 2021, en tant que Représentant permanent du Niger, j'ai œuvré aux côtés de certains d'entre vous à la recherche de solutions viables aux grands défis qui menacent la paix et la sécurité dans le monde. Je me présente devant le Conseil aujourd'hui dans une fonction différente, celle de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BRENUAC, dans la continuité de ce même engagement.

Il y a exactement un an, je présidais le Conseil de sécurité (voir S/PV.8933), et donc la séance lors de laquelle mon prédécesseur, l'Ambassadeur François Loucény Fall, se prêtait au même exercice qui m'est assigné aujourd'hui. Je voudrais ici rendre un vibrant hommage à l'Ambassadeur Fall pour l'excellent travail qu'il a accompli à la tête du BRENUAC, et pour ses conseils avisés qui m'ont permis de démarrer mon mandat sous de bons auspices.

Depuis ma prise de fonctions effective à Libreville, au début du mois de septembre, j'ai eu l'occasion unique de voir ce que j'appellerai les deux visages de l'Afrique centrale : une terre de grands défis, mais également de formidables opportunités, notamment en matière de développement économique et social, d'une part, et de consolidation de la démocratie et de l'état de droit, d'autre part.

S'agissant de la démocratie et de l'état de droit, un examen des récents processus électoraux en Afrique centrale montre des progrès significatifs, malgré d'importants défis. En effet, l'alternance survenue à Sao Tomé-et-Principe et les résultats, bien que serrés, des élections en Angola sont une claire indication que les élections sont loin d'être une simple formalité en Afrique centrale. Il convient également de se féliciter de la tenue d'élections pacifiques au Congo et en Guinée équatoriale.

Une tendance positive dont j'ai été témoin depuis ma prise de fonctions est le renforcement de la participation et de la représentation des femmes dans les institutions et les processus politiques, à la faveur, entre autres, des rendez-vous électoraux que j'ai évoqués plus haut. Ainsi, grâce aux mesures incitatives prises en Angola et à Sao Tomé-et-Principe, les élections dans ces pays ont permis d'obtenir une plus grande proportion de femmes dans les assemblées parlementaires et au Gouvernement. L'élection de femmes à la tête des Assemblées nationales de ces deux pays, pour la première fois de leur histoire, et la désignation d'une femme, M^me^ Esperança da Costa, comme Vice-Présidente en Angola sont une nouvelle source de fierté pour cette sous-région, où le Rwanda est déjà un modèle mondial et où d'autres pays, notamment le Gabon, pays hôte du BRENUAC, ont fait des efforts appréciables ces dernières années en matière de promotion de la participation et de la représentation politiques des femmes.

Pendant la période couverte par ce rapport, l'engagement de l'Afrique centrale en faveur de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets, y compris sur la paix et la sécurité, s'est poursuivi et renforcé. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

et certains de ses États membres ont ainsi été particulièrement actifs lors de la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui vient de se tenir à Charm el-Cheikh en Égypte, après avoir aussi abrité des réunions préparatoires de cette importante conférence.

C'est le lieu ici de souligner que cet engagement est loin d'être une simple posture dans cette sous-région.

Tout d'abord, l'Afrique centrale abrite le bassin du Congo, l'un des deux poumons verts de notre planète. Cependant, malgré la bonne volonté affichée par les États concernés, j'ai bien peur que ce patrimoine écologique mondial ne puisse être préservé que si les États de cette aire géographique coopèrent entre eux et bénéficient d'un accompagnement adéquat des partenaires.

Ensuite, il convient de rappeler que l'Afrique centrale subit de plein fouet les effets des changements climatiques, notamment par la multiplication d'événements climatiques extrêmes. Par ailleurs, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, comme l'eau, les terres et les pâturages, continue d'être l'une des causes des violences intercommunautaires qui ne cessent de croître en nombre et en intensité dans certains pays de la région, et dont se servent certains groupes armés.

Au-delà des mesures de nature climatique et environnementale, l'Afrique centrale fait face à d'autres défis, liés à la gouvernance et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la situation sécuritaire. Qu'il me soit permis d'en évoquer quelques-uns.

En matière de gouvernance et de droits de l'homme, force est de constater que, malgré l'organisation d'élections périodiques, ce dont il faut se féliciter, la crédibilité de celles-ci est souvent remise en cause par certains acteurs, qui contestent, par la même occasion, la légitimité des dirigeants qui en sont issus. Cette contestation s'exprime la plupart du temps de manière pacifique. Dans d'autres cas, cependant, cette contestation prend une forme violente, comme les événements survenus récemment à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. Tout en condamnant toute tentative de prise de pouvoir par la force, ainsi que les atteintes à l'ordre public, nous devons continuer d'exhorter les États de l'Afrique centrale à ouvrir davantage l'espace politique et civique pour promouvoir une expression pacifique et ordonnée des opinions et à prendre des dispositions pour renforcer l'inclusivité, la diversité et la crédibilité des processus politiques, seule façon de rendre légitimes les institutions qui en sont issues. Nous exhortons également les autorités étatiques à assurer le plein respect des libertés et droits fondamentaux et à éviter tout usage disproportionné de la force dans le maintien de l'ordre public.

Sur le plan sécuritaire, l'Afrique centrale continue d'abriter des groupes armés et terroristes, dont l'action néfaste a des conséquences dramatiques, principalement pour les populations civiles et les biens économiques. Des milliers de personnes sont ainsi forcées de quitter leur domicile, parfois même leur pays d'origine, et ont besoin d'une assistance humanitaire.

Je voudrais évoquer ici la situation dans le bassin du lac Tchad, où les groupes extrémistes violents conservent une importante capacité de nuisance, en dépit de leur affaiblissement. Il faut maintenir la pression militaire contre ces groupes, de manière coordonnée, dans le cadre de la Force multinationale mixte. À cet effet, je salue le renforcement annoncé par le Tchad de sa présence militaire dans le bassin du lac Tchad.

J'appelle les partenaires à apporter un appui adéquat aux efforts militaires en cours, mais aussi à la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, qui doit permettre de traiter les causes profondes de cette crise. C'est le lieu ici de saluer la bonne coopération entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ainsi que les actions de la Commission de consolidation de la paix en faveur d'un retour durable de la paix dans cette zone.

La situation dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun continue de menacer la stabilité de ce pays, pourtant pilier de l'intégration économique en Afrique centrale. Les attaques contre les cibles civiles, y compris les écoles, et l'expansion de la violence vers d'autres régions du Cameroun sont inacceptables et doivent immédiatement cesser. Je salue la volonté affichée par les autorités camerounaises de privilégier la résolution de cette crise par des moyens pacifiques, en engageant des discussions avec les groupes armés et la diaspora.

Pendant la période couverte par ce rapport, la sûreté maritime dans le golfe de Guinée a continué d'afficher des progrès significatifs. Nous devons maintenir cet élan, en renforçant les capacités nationales et la coordination régionale, y compris dans le cadre de l'architecture de Yaoundé. Je salue les efforts de la CEEAC en vue de l'adoption de stratégies régionales sur la gouvernance maritime, la sûreté maritime et l'économie bleue, dont le point culminant sera le premier sommet maritime de la sous-région, qui se tiendra en janvier 2023 à Kinshasa.

L'Afrique centrale fait certes face à de nombreux défis, mais cette sous-région dispose également, comme je le disais à l'entame de mon propos, de nombreux atouts qui, s'ils sont adéquatement exploités, peuvent lui permettre de relever ces défis avec succès. Ces atouts tiennent tout d'abord aux ressources immenses dont l'Afrique centrale regorge. Je voudrais en particulier parler des ressources humaines, de cette jeunesse dynamique dans une région où l'âge moyen s'établit à un peu plus de 17 ans. Bien formée, soutenue, motivée et associée de manière adéquate à la gestion de la chose publique, cette jeunesse est un capital humain précieux qui pourrait permettre d'atteindre rapidement les objectifs de développement durable. Nous devons cependant demeurer conscients que, mal formée et victime d'exclusion socioéconomique, cette jeunesse pourrait être attirée par des groupes terroristes et criminels et être ainsi un facteur d'instabilité.

Les atouts de l'Afrique centrale résident aussi dans le rôle et la capacité des organisations sous-régionales à promouvoir une vision commune des questions essentielles, sans laquelle aucun progrès n'est possible. Ainsi, depuis ma prise de fonction, la CEEAC a affiché une volonté claire de jouer pleinement son rôle de pilier, en Afrique centrale, de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Cette volonté s'est matérialisée par des actions rapides pour accompagner notamment la transition politique au Tchad et préserver la stabilité et les acquis démocratiques à Sao Tomé-et-Principe. Dans ces deux cas, la CEEAC a exprimé la volonté de travailler étroitement avec les Nations Unies, comme l'atteste la visite conjointe que j'ai menée avec le Président de la Commission de la CEEAC, l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo, à Sao Tomé-et-Principe suite aux graves évènements intervenus dans ce pays. Je saisis cette occasion pour saluer la participation de l'Ambassadeur Da Piedade Veríssimo à la présente séance.

Pour une plus grande efficacité, les entités des Nations Unies en Afrique centrale ont initié une tradition de concertations régulières. Dans ce cadre, je suis heureux de rapporter que mes collègues du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, des opérations de maintien de la paix en République centrafricaine et en République démocratique du Congo et moi-même venons de tenir du 29 novembre au 1er décembre, à Luanda, en Angola, une réunion de coordination lors de laquelle nous avons identifié les voies et moyens pouvant nous permettre d'être « unis dans l'action » sur les défis de paix, de sécurité et de gouvernance qui se posent à la région. Je me réjouis également de la bonne collaboration avec les autres présences des Nations Unies dans la région, notamment les coordonnateurs résidents et les équipes de pays, qui sont des partenaires importants en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Pour conclure, je voudrais souligner que l'année 2023 sera marquée par des processus politiques importants dans certains pays de l'Afrique centrale. En gardant à l'esprit que les dernières élections dans ces pays ont été marquées par la violence, un accompagnement international des efforts nationaux et régionaux pourrait être nécessaire afin d'assurer des processus électoraux paisibles. Je voudrais réitérer l'engagement du BRENUAC, dans le cadre de son mandat, à jouer pleinement son rôle dans ce sens, travaillant en coordination avec les autres entités pertinentes des Nations Unies et en appui aux États et aux organisations régionales comme la CEEAC. À cet effet, un soutien accru du Conseil de sécurité sur le plan politique sera essentiel.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abarry de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Da Piedade Veríssimo.

M. Da Piedade Veríssimo : La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), au nom de laquelle je m'adresse en ce jour aux membres du Conseil de sécurité et à l'ensemble de la communauté diplomatique de New York à l'occasion de ce débat public, se sent profondément honorée par l'invitation qui lui a été adressée d'y prendre la parole pour donner un aperçu de la situation politique et sécuritaire dans la région de l'Afrique centrale, à la suite de mon collègue et frère, l'Ambassadeur Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Bien qu'il ait déjà largement présenté les contours et défis de cette situation, je voudrais toutefois et pour l'essentiel centrer mon intervention sur les cas de la République du Tchad et de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, ainsi que sur la collaboration entre notre organisation régionale, la CEEAC, et le BRENUAC dans les domaines de la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour exprimer mes vives félicitations à la Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de décembre 2022 pour la manière dont elle conduit les travaux et, je ne peux m'empêcher de le dire ici, est à la hauteur du rôle que joue l'Inde sur la scène internationale.

S'agissant de la situation dans la région sur le plan politique, il y a lieu de rappeler la récente tenue d'élections à plusieurs niveaux en République du Congo, en République d'Angola, en République démocratique de Sao Tomé-et-Principe ainsi qu'en République de Guinée équatoriale. La Commission de la CEEAC a déployé dans chacun de ces États des missions internationales d'observation électorale pour suivre le déroulement des processus électoraux et s'assurer de la conformité de ces derniers aux normes internationales, continentales et sous-régionales applicables en matière électorale.

En République du Tchad, la CEEAC a suivi de très près le déroulement des travaux du Dialogue national inclusif et souverain, tenu à N'Djamena entre les mois d'août et d'octobre derniers. Elle a pris acte de la prorogation de la période de transition, telle que décidée par les participants au dialogue. La CEEAC a, pour ce faire, maintenu son engagement à accompagner le processus de transition en cours, seul moyen d'éviter au pays tout risque d'instabilité, qui aura pour conséquence immédiate la déstabilisation des régions du Sahel et de l'Afrique centrale.

Toutefois, la CEEAC poursuit les consultations avec les autorités tchadiennes et toutes les composantes sociopolitiques de ce pays, particulièrement celles n'ayant pas pris part au dialogue, en vue de parvenir à une plus grande inclusion de tous les acteurs dans le processus de transition. Dans ce cadre, la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC, tenue à Kinshasa, en République démocratique du Congo, le 25 octobre, a désigné S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, facilitateur pour le rapprochement entre les acteurs du processus tchadien.

Cette même session du 25 octobre, en ce qui concerne les événements malheureux du 20 octobre 2022 ayant débouché sur de graves violences, avec mort d'homme dans quatre villes du pays, dont la capitale N'Djamena, a condamné avec la plus grande fermeté, tout recours à la violence à des fins politiques. La CEEAC travaille actuellement à la mise en place d'une mission internationale d'établissement des faits, à laquelle elle a invité l'ONU, l'Union africaine, la Communauté des États sahélo-sahéliens et la Commission du bassin du lac Tchad. Cette mission a reçu l'avis favorable des autorités tchadiennes et se rendra incessamment dans les quatre villes du pays où se sont déroulées les violences pour établir les faits et les responsabilités et suggérer les voies et moyens de rendre justice aux victimes.

Après la dégradation des conditions de sécurité au Tchad, notamment en ce qui concerne la sécurité humaine, au lendemain des événements du 20 octobre, la région d'Afrique centrale a été de nouveau surprise par l'émergence d'une crise politique et sécuritaire à Sao Tomé-et-Principe, un État membre de notre espace communautaire, là où l'on était loin de s'y attendre, tant le transfert de pouvoir s'était régulièrement déroulé au terme d'élections, dont les acteurs politiques avaient en définitive accepté les résultats.

On se souviendra en effet qu'après les élections présidentielle et législatives de 2021 et 2022, toutes observées par la CEEAC, des crispations politiques s'étaient fait jour, mais avaient vite été surmontées. On avait relevé une décrispation et un apaisement dans l'espace politique santoméen, au point où personne ne pouvait imaginer une action violente moins d'un mois seulement après l'investiture du nouvel exécutif. C'est pourtant ce qui s'est produit aux premières heures du 25 novembre, avec l'attaque d'une caserne militaire, pour des fins qui n'ont pas encore été clairement établies. Outre la réaction des militaires, qui avaient rapidement maîtrisé la situation, et l'arrestation de quelques civils, dont l'ancien Président du Parlement, un cadre de la Banque centrale et un ancien militaire appartenant au bataillon Buffalo des anciennes forces de défense de l'Afrique du Sud désignés comme les commanditaires de cette attaque, une enquête judiciaire a été ouverte.

Il y a, toutefois, lieu de noter ici, qu'après l'annonce dans un premier temps de l'arrestation et de la détention des assaillants et de leurs complices, la communauté nationale santoméenne et la communauté internationale ont été surprises et profondément choquées par la diffusion d'images, de vidéos et de photos montrant des actes de torture d'une cruauté insoutenable perpétrés contre des détenus aux mains liées dans le dos et ensanglantées, ayant entraîné mort d'homme dans la caserne militaire. Nous savons depuis lors, que le chef d'état-major général des forces santoméennes a démissionné de ses fonctions, après avoir présenté ses excuses au peuple santoméen.

Dès le lendemain du 25 novembre, notamment du 26 au 27 novembre, je me suis rendu avec mon collègue, l'Ambassadeur Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), à Sao Tomé-et-Principe. Nous y avons rencontré les plus hautes autorités, notamment le Président de la République et le Premier Ministre, qui

étaient accompagnés du Ministre des affaires étrangères, du Ministre de la défense et du Ministre de la justice, qui nous ont demandé d'y envoyer une mission susceptible de faire la lumière sur les deux événements, à savoir l'action contre le camp militaire et les violations des droits de l'homme. Nous avons également rencontré le chef d'état-major général, qui était accompagné de son adjoint et de l'inspecteur des forces armées, ainsi que des représentants du parti politique BASTA de l'ancien Président du Parlement, Delfim Neves. Un communiqué conjoint a été publié le 27 novembre à l'issue de la visite, et dès le 29 novembre, une mission d'enquête internationale de la CEEAC composée de cinq membres et conduite par le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, bénéficiant de l'appui du Coordonnateur résident de l'ONU à Sao Tomé-et-Principe, y est à pied d'œuvre.

Ladite mission bénéficie jusqu'à présent de la coopération des autorités civiles et militaires santoméennes et d'un appréciable soutien des Nations Unies. Elle a déjà rencontré de nombreux acteurs et rendra son rapport au terme de sa mission, avant la fin de ce mois. Le rapport de cette mission d'enquête sera destiné, d'une part, au Président de la République et au Premier Ministre de Sao Tomé-et-Principe, et, d'autre part, au Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC. Il est appelé à comporter des recommandations que la CEEAC aidera éventuellement Sao Tomé-et-Principe à mettre en œuvre, avec l'appui des Nations Unies et des autres acteurs de la communauté internationale.

Toujours sur le plan sécuritaire, la situation dans la partie orientale de la République démocratique du Congo reste préoccupante. L'activité des mouvements terroristes au Sud-Kivu et au Nord-Kivu et en Ituri continue de défier les initiatives engagées par les autorités congolaises, y compris la proclamation de l'état de siège dans ces deux dernières provinces, il y plus d'un an. Cet activisme persistant des groupes armés et des mouvements terroristes, particulièrement du Mouvement du 23 mars, est au cœur des tensions diplomatiques entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, sur fond d'accusations réciproques de soutien auxdits groupes et mouvements. En application du principe de complémentarité, la CEEAC soutient entièrement les processus de Luanda et de Nairobi mis en place respectivement par l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est en vue de résoudre les dimensions régionales et nationales de la crise sécuritaire dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. À cet effet, la CEEAC, d'un côté, étudie les voies et moyens d'apporter son appui à la force régionale en cours de déploiement dans l'est de la République démocratique du Congo et, de l'autre, en tant qu'observateur, sert de point de convergence des deux processus qui aujourd'hui sont encore parallèles.

La question de l'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo ne peut s'analyser de manière adéquate sans évoquer la force des Nations Unies qui y est déployée depuis deux décennies et qui est connue aujourd'hui sous son acronyme, la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo). Il n'y a point de doute sur le fait que les efforts de maintien de la paix de l'ONU au cours de 22 dernières années ont largement contribué au retour de la paix et de la stabilité dans plusieurs parties du territoire de la République démocratique du Congo. Mais il reste aussi vrai que la persistance, voire l'aggravation, de l'insécurité dans certaines régions des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ces dernières années ont contribué à la dégradation des relations entre la Mission des Nations Unies, d'une part, et les autorités et les populations congolaises, d'autre part.

En ce moment où les organisations sous-régionales s'activent à déployer une force régionale dans l'est de la République démocratique du Congo, il est peut-être opportun que l'ONU engage une réflexion profonde sur l'adéquation de ses missions de maintien de la paix aux théâtres contemporains des crises comme celle sévissant dans l'est de la République démocratique du Congo. Ce commentaire s'applique également à la situation en République centrafricaine voisine, où la force des Nations Unies, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), fait face à des défis similaires. La CEEAC, comme d'autres organisations sous-régionales africaines, j'espère, est prête à contribuer à cette réflexion. Mais en attendant la fin de la réflexion sus-évoquée, il est impérieux que la MONUSCO travaille rapidement sur les modalités de coordination avec les forces régionales de la Communauté d'Afrique de l'Est afin de garantir que leurs efforts combinés consacreront le retour d'une paix durable dans la partie orientale de la République démocratique du Congo.

Pour terminer mon intervention, j'aimerais saisir cette occasion pour saluer la qualité de notre coopération avec le BRENUAC, qui n'a cessé de se renforcer depuis sa création en 2011. Avant la mise en place de la

Commission de la CEEAC, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a été l'un des principaux cadres de cette coopération, et il le restera. Mais on peut dire aussi qu'au-delà du Comité consultatif, cette coopération s'est traduite principalement par des actions conjointes de prévention des conflits sous la forme de bons offices, de sensibilisation et de formation à la lutte contre les discours de haine, de renforcement des capacités des femmes et des jeunes, autour des résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015), et de la société civile ainsi que d'appui à la mise en œuvre de la réforme. Ces dernières actions ont conduit, par exemple, à la mise en place d'un réseau de femmes médiatrices d'Afrique centrale et d'une coalition de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale. Elles vont s'étendre à l'appui à l'élaboration d'instruments juridiques sur la mise en place de nouvelles institutions communautaires.

La consultation régulière sur des sujets d'intérêt commun entre les deux plus hautes autorités des deux organisations occupe et continuera à occuper aussi une grande place dans la coopération entre la CEEAC et le BRENUAC. La récente expérience de Sao Tomé-et-Principe, qui a sans doute contribué à préserver des vies humaines, en démontre l'efficacité et la pertinence. Il faut souligner aussi qu'au-delà du BRENUAC, mais toujours avec son appui, la CEEAC collabore avec d'autres organismes des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans différents domaines relevant de la sécurité humaine, dont la non-prise en compte a le potentiel de générer ou d'exacerber des conflits.

Les défis des situations en République centrafricaine, dans l'est de la République démocratique du Congo, au Tchad et à Sao Tomé-et-Principe, sans oublier le Cameroun, offrent la possibilité de repenser, de réimaginer et de recréer sans cesse nos relations de coopération au service de la promotion de la paix et de la sécurité durables en Afrique centrale. L'année 2023 nous offre l'occasion de nous engager dans cette voie et de faire avancer le programme pour la paix et la sécurité dans ces différents pays et situations. Je ne saurais clore mon propos sans exprimer à nouveau la gratitude de la CEEAC envers le Conseil de sécurité pour ses efforts continus en faveur de la paix sur le continent africain, en général, et en Afrique centrale en particulier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Da Piedade Veríssimo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^me^ Jacobs (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Représentant spécial du Secrétaire général Abarry de leurs exposés. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec M. Abarry dans ses nouvelles fonctions et saluons les efforts que déploie le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour appuyer et promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique centrale. Je souhaite faire quatre observations aujourd'hui.

Premièrement, alors que nous examinons les perspectives, les élections dans la sous-région font partie intégrante de la consolidation et de la pérennisation de la paix, comme nous l'avons constaté à Sao Tomé-et-Principe et en Angola. Il est essentiel de veiller à ce que les processus politiques restent inclusifs, pacifiques et crédibles. Le BRENUAC et ses partenaires ont un rôle important à jouer dans l'appui à ces processus, mais c'est aux États Membres qu'il revient de tirer parti de cet appui et d'organiser des élections démocratiques et des processus de transition inclusifs.

Deuxièmement, le Royaume-Uni réaffirme son appui à la transition vers une gouvernance civile et constitutionnelle au Tchad. Nous demeurons néanmoins préoccupés par le fait que la transition, telle qu'elle est envisagée actuellement, contrevient aux conditions énoncées dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine datant du 14 mai 2021, que le Président Déby Itno s'est engagé à respecter. Nous avons été attristés par la flambée de violence survenue en octobre, et nous nous félicitons de l'ouverture d'une enquête, ainsi que des échanges entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les chefs de mission à N'Djamena sur cette question importante. Nous exhortons le BRENUAC, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et le Gouvernement tchadien à veiller à ce que l'enquête soit crédible, transparente et indépendante. Nous demandons également au Gouvernement de garantir une procédure judiciaire régulière pour les autres personnes actuellement détenues, y compris les mineurs.

Troisièmement, les crises en cours au Cameroun et la situation humanitaire désastreuse, qui nécessitent une attention urgente, constituent un défi persistant

pour la sous-région. Le Royaume-Uni appelle toutes les parties à ouvrir un dialogue sans exclusive et à garantir un accès sûr aux écoles et à l'aide humanitaire.

Enfin, je tiens à réaffirmer notre inquiétude face à la poursuite des violences en République centrafricaine et aux ravages qu'elles font parmi la population. Elles aggravent une situation humanitaire déjà critique et risquent de compromettre les progrès enregistrés en matière de réconciliation. Les attaques menées contre des civils par les forces nationales et les mercenaires russes du groupe Wagner, ainsi que par des groupes armés, continuent de jouer un rôle déstabilisateur dans le pays. Nous demandons au Gouvernement centrafricain de diligenter dans les meilleurs délais des enquêtes approfondies sur les allégations de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, afin d'amener tous les auteurs de ces actes à en répondre.

M^me^ Ngyema Ndong (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des Représentants permanents des trois membres africains du Conseil de sécurité, le Ghana, le Kenya et le Gabon.

Nous présentons nos vives félicitations à l'Ambassadeur Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). C'est un réel plaisir de voir l'Ambassadeur Abarry poursuivre son engagement au service de la paix et de la sécurité internationales. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et l'assurons de notre soutien entier dans la mise en œuvre de son mandat, qui contribuera sans nul doute à la paix et à la sécurité dans la sous-région de l'Afrique centrale. Nous remercions également le Président de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, pour son exposé édifiant. Notre déclaration d'aujourd'hui s'articulera principalement autour de trois points essentiels.

Premièrement, concernant la situation politique, les trois membres africains du Conseil se félicitent du déroulement pacifique des différentes élections qui se sont tenues récemment. C'est une démonstration de la volonté des États de la région de renforcer et de préserver leurs acquis démocratiques. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts dans ce sens. Nous saluons la participation active des femmes et des jeunes aux processus politiques, notamment en Angola avec l'élection de la première femme Présidente de l'Assemblée nationale. Nous notons également la signature de l'Accord de paix de Doha et la tenue du Dialogue national inclusif et souverain lancé à N'Djamena, au Tchad. Ces développements sont significatifs pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Les trois membres africains du Conseil déplorent les incidents survenus à la suite des manifestations du 20 octobre dernier, ayant entraîné la mort de plusieurs civils. Nous appelons les autorités tchadiennes à accélérer les enquêtes sur ces événements. Nous dénonçons la tentative de coup d'État en République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, dans la nuit du 25 novembre, qui est, à notre sens, de nature à fragiliser les acquis démocratiques dans ce pays. La communauté internationale doit soutenir Sao Tomé-et-Principe dans sa quête pour un développement économique alliant démocratie et bonne gouvernance par la mise en place d'institutions fortes. Les trois membres africains du Conseil notent par ailleurs avec satisfaction les actions positives du Cameroun, marquées notamment par l'organisation d'un dialogue inclusif en vue de résorber la crise sécuritaire dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays.

Sur la plan sécuritaire, plusieurs pays de la région restent en proie aux crises et à de vives tensions aussi complexes que multidimensionnelles. Il s'agit notamment du terrorisme et de l'extrémisme violent, de la criminalité transfrontalière, de la persistance des groupes armés, de l'insécurité maritime, de l'exploitation illicite des ressources naturelles et des affrontements intercommunautaires, exacerbés par les effets croissants des changements climatiques. Nous sommes profondément préoccupés par les attaques terroristes persistantes de Boko Haram et de groupes dissidents dans le bassin du lac Tchad, qui causent une multitude de victimes et endommagent les infrastructures civiles au Cameroun et au Tchad. Les groupes armés ont eux aussi intensifié leurs attaques dans l'est de la République démocratique du Congo, causant les mêmes souffrances humaines. Les trois membres africains du Conseil dénoncent ces activités de destruction avec la plus grande fermeté. Nous réitérons notre appel aux États de la région et à la communauté internationale en faveur d'efforts concertés et soutenus pour s'attaquer aux causes profondes du terrorisme dans la région.

La persistance de ces groupes armés est une menace continue à la paix et à la sécurité en Afrique centrale. Depuis des décennies, ces forces négatives sont responsables de massacres, d'abus contre les civils, de destruction et de pillage des biens en toute impunité. Elles s'autofinancent très souvent à partir de l'exploitation illicite des ressources naturelles. Leurs actions ont une incidence directe sur l'avenir de millions

de personnes, et plus particulièrement des jeunes et des femmes. Les trois membres africains du Conseil condamnent fermement ces groupes armés, et nous demandons qu'ils rejoignent immédiatement et sans condition les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que les consultations politiques en cours. Les trois membres africains du Conseil saluent l'engagement des communautés économiques régionales qui, à travers les processus de Nairobi et de Luanda, cherchent à mettre un terme à l'insécurité qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo. Ces initiatives doivent être appuyées par l'ONU.

Nous nous félicitons du déploiement en cours de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est et espérons que cela contribuera à la résolution du conflit funeste dans l'est de la République démocratique du Congo. Il est impératif que la communauté internationale appuie efficacement ces efforts sous-régionaux. Les trois membres africains du Conseil soulignent également l'importance de dynamiser la coopération entre les États de l'Afrique centrale à travers la CEEAC et son homologue, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, d'une part, ainsi que la coopération entre le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le BRENUAC, d'autre part. Cette synergie est essentielle pour améliorer la coordination des actions aussi bien économiques, sécuritaires que politiques en vue de répondre aux besoins réels des populations pour une paix durable dans ces deux sous-régions.

Sur le plan humanitaire, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans la région continue de croître, atteignant des niveaux records. Dans le bassin du lac Tchad, 9,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire. La dégradation de la situation humanitaire, exacerbée par les effets néfastes des changements climatiques en Afrique centrale, est des plus préoccupantes. Être sceptique sur le caractère patent et direct du lien entre les changements climatiques et les conflits en Afrique centrale, c'est faire preuve de cécité sur la réalité de ce qui se passe dans la région, particulièrement au lac Tchad et dans les Grands Lacs. Les épisodes récurrents d'inondations et de sécheresses contraignent les populations à migrer, entraînant des affrontements intercommunautaires. Aujourd'hui, de nombreux pays et communautés en Afrique centrale sont confrontés à un problème à double impact : celui des changements climatiques et des conflits violents, avec un risque réel que l'impact climatique aggrave la propension à la violence. Par conséquent, il est urgent de mettre en œuvre des mécanismes de prévention, d'atténuation et de gestion liés aux risques sécuritaires causés par les effets des changements climatiques, en renforçant les capacités d'adaptation des États fragiles ou sortant d'un conflit. Sinon, les communautés seront encore plus pauvres et moins résilientes.

Tout en soulignant que l'avenir de la planète dépend fortement de la forêt tropicale du bassin du Congo, nous rappelons que l'Afrique est le continent qui pollue le moins et qui est le plus vulnérable aux catastrophes naturelles. C'est l'occasion de rappeler à la communauté internationale qu'elle doit respecter ses engagements en faveur du financement des politiques d'adaptation et d'atténuation.

Les trois membres africains du Conseil saluent les efforts continus déployés par les acteurs humanitaires pour fournir une assistance aux plus vulnérables, parfois au péril de leur propre vie. Nous appelons à un accès humanitaire sécurisé et sans entrave dans les pays en conflit et faisons écho à l'appel du Secrétaire général aux donateurs et partenaires internationaux pour le financement des plans d'intervention humanitaire dans la région. Nous appuyons les efforts déployés par le BRENUAC pour intégrer systématiquement les dimensions liées aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles dans les processus de prévention des conflits, de médiation, de consolidation de la paix et de développement.

En conclusion, les trois membres africains du Conseil réaffirment le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des pays de l'Afrique centrale. Nous réitérons également notre plein soutien à M. Abdou Abarry et à son équipe pour leurs efforts inlassables sur le terrain. Les trois membres africains du Conseil espèrent que le Conseil continuera d'appuyer le travail du BRENUAC en adoptant la déclaration présidentielle soumise à l'examen des membres du Conseil depuis plusieurs mois maintenant.

M^me^ Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdou Abarry, de son premier exposé devant le Conseil depuis sa prise de fonctions. Je remercie également le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, de son exposé fort utile.

L'Afrique centrale continue d'être confrontée à de nombreux défis qui nécessitent des efforts accrus pour les relever et s'attaquer à leurs causes profondes. Aux premiers

rangs de ces problèmes, il y a l'insécurité créée par la criminalité transnationale organisée ainsi que la propagation de l'extrémisme et du terrorisme, en plus de la détérioration de la situation humanitaire, exacerbée par les changements climatiques et leurs répercussions. Pour faire face à cette situation complexe, il convient d'élaborer une approche holistique visant à renforcer la coopération et la coordination à tous les niveaux, notamment entre les pays voisins, ainsi qu'entre ces derniers et les partenaires régionaux et sous-régionaux. Ces acteurs jouent un rôle important dans la recherche de solutions concrètes et efficaces, car elles disposent de l'expertise et des outils adaptés.

Une action conjointe est indispensable pour relever les défis intriqués en matière de sécurité dans la région. Bien que les efforts multilatéraux aient permis de réduire les cas de piraterie dans le golfe de Guinée, il reste encore de nombreuses difficultés qui exigent notre attention, notamment les menaces que représentent les groupes terroristes et armés pour la sécurité et la stabilité de la région, comme en témoignent les attaques du groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad ainsi que dans d'autres zones. Nous pensons que les réunions conjointes entre les deux Envoyés spéciaux et les acteurs régionaux concernées, comme celle qui s'est tenue à Nairobi en octobre dernier pour discuter des menaces du terrorisme et de l'extrémisme dans la région des Grands Lacs, sont autant d'exemples positifs de la manière dont la coopération entre les organisations régionales et l'Organisation des Nations Unies peut être consolidée pour appuyer les efforts locaux et renforcer les capacités des États de la région. Nous attendons avec impatience la tenue du sommet sur la sécurité maritime au début de l'année prochaine, mentionné par le Représentant spécial.

Compte tenu de l'évolution de la situation politique dans les pays de la région, qu'il s'agisse d'élections ou de processus politiques, nous nous devons de souligner l'importance de promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes et des jeunes, étant donné le rôle essentiel qu'ils jouent dans la construction de sociétés stables et prospères. Nous soulignons que pour parvenir à une stabilité durable en Afrique centrale, il faut constamment mettre l'accent sur la diplomatie préventive et le dialogue politique inclusif, afin de régler les conflits de manière pacifique et de prévenir leur apparition, ainsi que sur la promotion de la cohésion sociale dans la région.

La situation humanitaire requiert autant d'attention que les autres problèmes. Nous notons que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est préoccupé par la situation de 13 millions de personnes qui ont besoin d'aide, notamment plus de sept millions et demi de déplacés qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, dont plus de la moitié se trouvent dans l'est de la République démocratique du Congo. En outre, nous prenons note de la crise humanitaire en cours dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun. À cet égard, nous soulignons la nécessité de fournir une aide humanitaire, de garantir un accès humanitaire sans entrave et d'assurer la protection des travailleurs humanitaires.

Nous devons également prêter attention aux effets des changements climatiques sur la sécurité et la situation humanitaire dans la région. Les pluies torrentielles, les inondations et la désertification continuent d'avoir des répercussions sur la population et de causer des dégâts matériels, en plus d'accroître les tensions et les conflits. Il est donc impératif de renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques, notamment dans le bassin du lac Tchad et le bassin du Congo. Pour cela, il faut investir davantage de temps et de ressources afin de développer des solutions efficaces et durables aux défis liés aux changements climatiques. Nous félicitons le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale pour son appui aux acteurs africains et autres qui continuent d'approfondir leur compréhension des liens qui existent entre les changements climatiques et la paix et la sécurité dans la région.

Pour conclure, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui aux pays de la région, aux organisations internationales et régionales et aux autres parties prenantes qui travaillent sans relâche pour assurer la paix, la stabilité et la prospérité des populations d'Afrique centrale.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Abdou Abarry de son premier exposé en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Il peut compter sur le plein appui du Mexique. Nous remercions également M. Da Piedade Veríssimo des informations qu'il nous a fournies.

Même si nous saluons certains progrès accomplis en Afrique centrale en matière d'élections et de sécurité maritime, nous sommes préoccupés par le fait qu'un certain nombre de défis régionaux liés à la gouvernance, à la sécurité et à la consolidation de la paix persistent. Le Mexique estime que des situations aussi complexes que celles que connaît la République centrafricaine ou l'escalade de la violence en République démocratique du Congo nécessitent une plus grande coordination régionale. De

fait, mon pays appelle à un soutien accru de la part des organisations régionales à la transition au Tchad. La décision de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) de nommer le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République démocratique du Congo comme facilitateur de la transition est un signe positif. Nous sommes convaincus que tout nouveau retard dans le processus de transition tchadien constituerait un dangereux précédent politique pour l'ensemble de la région. Le rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel dans ce pays est, en outre, une condition indispensable pour lui permettre d'affronter la menace du terrorisme et les défis économiques actuels avec la légitimité nécessaire. Nous exhortons les autorités de transition à respecter scrupuleusement leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme.

S'agissant du Cameroun, nous pensons qu'une mobilisation politique en faveur de la réconciliation nationale s'impose. Il est urgent de briser le cycle de la violence, qui est alimenté par les inégalités, la pauvreté et la discrimination. Il faut jeter de nouvelles bases pour la coexistence pacifique des diverses communautés qui composent le pays. Les risques que la violence dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun puisse avoir des incidences sur les pays voisins justifient une plus grande implication des acteurs régionaux pour faciliter le dialogue entre les parties. Nous pensons également que la diaspora camerounaise peut jouer un rôle clef dans le rétablissement de la paix dans le pays.

Le Mexique considère que le rôle du BRENUAC est fondamental pour renforcer la coordination régionale en Afrique centrale et souhaite souligner deux points à cet égard. Premièrement, le BRENUAC doit continuer à contribuer au renforcement de l'architecture institutionnelle régionale. À cette fin, il est essentiel de renforcer le processus de réforme institutionnelle de la CEEAC, car cela lui permettra de jouer un rôle plus actif dans le règlement des crises au sein de la région. Il convient de mieux tirer parti du dispositif juridique régional permettant de traiter les problèmes transnationaux. Par exemple, la Convention de Kinshasa pourrait être exploitée plus efficacement pour lutter contre les flux illicites d'armes qui aggravent les conflits dans toute la région.

Deuxièmement, l'appui de la communauté internationale et des organismes tels que le BRENUAC ne donnera de bons résultats que si les acteurs politiques nationaux fournissent de manière responsable leur part de travail. Le financement international de projets liés à la gouvernance démocratique et à l'organisation d'élections libres, régulières et ouvertes à tous est louable. Mais pour que ces efforts changent réellement la donne, les acteurs politiques nationaux doivent s'engager à respecter les règles du jeu démocratique et les résultats des élections. Sinon, les crises politiques resteront un phénomène récurrent et leurs effets humanitaires et économiques empêcheront l'Afrique centrale de donner toute la mesure de son potentiel. Dans un contexte où les besoins humanitaires et la reprise économique mondiale imposent de nouvelles limites aux ressources disponibles pour la coopération internationale, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur parti de l'aide internationale aux pays d'Afrique centrale.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abarry, et M. Da Piedade Veríssimo de leurs exposés.

Depuis peu, les pays d'Afrique centrale prennent des mesures actives pour maintenir la stabilité politique et rétablir le développement socioéconomique, faisant preuve d'une immense résilience et démontrant un potentiel énorme. Cependant, du fait du ralentissement économique mondial, des conflits géopolitiques et des crises alimentaire et énergétique, la situation politique, économique et en matière de sécurité dans la région est marquée par un risque accru d'instabilité et d'incertitude. La stabilité de la région est vitale pour la paix et le développement de tout le continent. L'ONU et la communauté internationale dans son ensemble doivent prêter une attention et une assistance accrues à la région, nouer un dialogue avec les pays de la région pour comprendre leurs difficultés, leurs défis et leurs besoins réels et les aider à renforcer leurs capacités en matière de gouvernance, de lutte contre le terrorisme, de réduction de la pauvreté et de développement durable, en vue de parvenir à une paix et une stabilité à long terme dans la région. La Chine voudrait souligner trois aspects à cet égard.

Premièrement, nous devons respecter les efforts déployés par les pays de la région pour traiter leurs problèmes nationaux de manière indépendante. Au cours de la période considérée, le Tchad, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Cameroun, la République du Congo et Sao Tomé-et-Principe ont progressé dans leurs processus politiques respectifs, notamment avec le bon déroulement d'élections importantes dans certains de ces pays. Nous espérons que tous les acteurs nationaux de ces pays saisiront cette occasion de promouvoir davantage le dialogue et l'unité et d'œuvrer ensemble à la

reconstruction et à la stabilité. La communauté internationale doit véritablement respecter la souveraineté des pays de la région et leur appropriation du processus, entendre vraiment leurs préoccupations et les prendre en compte, leur apporter une aide constructive et s'abstenir d'imposer des solutions de l'extérieur.

La Chine suit de près la situation politique et sur le plan de la sécurité en République démocratique du Congo et salue les progrès réalisés par le Gouvernement sur différents fronts, notamment le processus électoral de 2023 et la promotion de la bonne gouvernance, du développement local et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Nous appuyons les efforts déployés par le Cameroun pour défendre sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale, et nous sommes convaincus que le Gouvernement et le peuple camerounais sont capables de régler comme il se doit les problèmes qui se posent dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest du pays.

Deuxièmement, nous devons aider les organisations régionales et sous-régionales à jouer leur rôle incomparable. La Chine s'est félicitée de la tenue du vingt et unième sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et salue les efforts que continue de déployer la CEEAC pour promouvoir l'intégration régionale. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2022/896), les tensions sociales et intercommunautaires dans certains pays de la région ne seront probablement pas réglées de sitôt. Boko Haram et d'autres groupes terroristes sont actifs dans la région, la piraterie persiste dans le golfe de Guinée et la région est également confrontée à divers problèmes de sécurité non traditionnels. Nous appuyons la mise en place de mécanismes de sécurité dans la région de l'Afrique centrale afin de renforcer les capacités de la sous-région s'agissant de maintenir la stabilité, de lutter contre le terrorisme et de parvenir à une sécurité collective et à un développement commun. Les entités des Nations Unies ayant une présence locale et la communauté internationale dans son ensemble doivent apporter un appui accru aux organisations régionales et sous-régionales en matière de formation du personnel, de renforcement des institutions, de soutien logistique et de gestion des ressources.

Troisièmement, nous devons aider les pays de la région à améliorer leur niveau de vie et à parvenir au développement socioéconomique. Ces derniers temps, plusieurs pays de la région connaissent une forte augmentation du nombre de réfugiés et de personnes souffrant de la faim, et les besoins humanitaires sont en hausse. Les pays donateurs développés et les institutions financières internationales doivent tenir leurs engagements en matière d'aide, fournir un financement humanitaire suffisant et aider les pays touchés à atténuer leurs difficultés financières et à mettre fin aux crises humanitaires le plus rapidement possible. Les éléments clefs pour aider les pays de la région à se développer sont l'élimination de la pauvreté, la construction d'infrastructures, l'amélioration de l'éducation et de la santé, l'amélioration des perspectives d'emploi, la facilitation du commerce et le renforcement de la sécurité alimentaire. La Chine continuera à mettre activement en œuvre l'Initiative pour le développement mondial du Président Xi Jinping et à appuyer les pays d'Afrique centrale par divers moyens, tels que la suspension de la dette et l'aide au développement.

Depuis sa prise de fonctions, le Représentant spécial Abarry effectue de nombreux déplacements dans la région, collabore activement avec diverses parties prenantes et déploie des efforts constructifs pour promouvoir la coopération régionale et relever les défis communs, ce dont la Chine se félicite. Nous espérons que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale continuera à travailler dans le cadre de son mandat, maintiendra une communication et une coopération étroites avec les pays et les entités de la région et jouera un rôle encore plus important dans la promotion de la stabilité et du développement de la région de l'Afrique centrale.

M^me^ Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité à M. Abdou Abarry, en sa nouvelle qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, et nous le remercions de son exposé très fourni. Nous remercions également le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo.

La Russie a toujours appuyé les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, qu'elle considère comme un instrument essentiel de la diplomatie préventive. Nous constatons que les bons offices du Représentant spécial sont très demandés dans la sous-région. Ce qui importe, c'est que les efforts de médiation soient déployés dans le cadre d'échanges directs avec les parties dans les zones de tension et d'une coordination avec les mécanismes régionaux, à savoir la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la CEEAC. La

région d'Afrique centrale est un lieu stratégique en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et la prévention de sa propagation sur tout le continent. Nous attachons une importance particulière aux efforts déployés à l'échelle régionale pour élaborer des approches coordonnées afin de faire face à cette menace. La Force multinationale mixte peut être considérée comme un bon exemple à cet égard. D'après diverses analyses, l'activité terroriste de Boko Haram a quelque peu diminué récemment. Cependant, ce groupe reste l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité en Afrique centrale. En raison de la porosité des frontières, les combattants se déplacent d'un pays à l'autre en fonction de la situation générale et de l'efficacité des mesures prises par les autorités pour lutter contre le terrorisme.

La piraterie dans le golfe de Guinée est un autre facteur d'instabilité. Nous observons une certaine dynamique positive à cet égard et espérons qu'avec l'appui de la communauté internationale, les efforts déployés à l'échelle de toute la région permettront de trouver une solution durable au problème des vols à main armée commis en mer dans cette zone, qui est d'une importance capitale sur le plan économique.

Nous relevons également qu'au cours des derniers mois, plusieurs États d'Afrique centrale ont organisé des élections à différents niveaux. Nous suivons l'évolution de la situation au Cameroun. Le problème des provinces anglophones remonte à la période coloniale. La solution à ces différends de longue date ne peut être trouvée que dans le cadre de négociations. Toutes les parties camerounaises doivent agir avec retenue et rejeter la violence sous toutes ses formes. Nous suivons également de près la situation au Tchad, où le processus de transition en faveur du renforcement de l'État et la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national intertchadien sont en cours. Nous avons suivi avec inquiétude les informations faisant état d'affrontements en octobre.

Par ailleurs, nous sommes très attentifs à l'évolution de la situation en République centrafricaine. Grâce à l'appui de leurs partenaires, dont la Russie, les autorités centrafricaines ont pu mener à bien la phase la plus critique de la lutte contre les acteurs qui ont tenté de provoquer un changement anticonstitutionnel de pouvoir dans le pays en recourant à la force armée. Cependant, il y a eu, ces derniers mois, une recrudescence périodique des activités des groupes armés illégaux dans les régions du nord-ouest et du nord-est de la République centrafricaine, en particulier à la frontière avec le Soudan et le Tchad. Nous continuerons à aider Bangui à lutter contre les groupes armés et à étendre la présence de l'État dans tout le pays afin de parvenir à un règlement définitif.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire désastreuse dans la sous-région, qui compte, selon les experts, un grand nombre de réfugiés, de déplacés et de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Il est clair que les pays d'Afrique centrale sont confrontés à des défis complexes. Nous sommes toutefois convaincus que les États de la région eux-mêmes doivent jouer un rôle clef dans la prévention des crises et le règlement des conflits, avec l'appui nécessaire de la communauté internationale.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Abarry de son exposé très instructif. Je félicite l'Ambassadeur Abarry de son accession à ses nouvelles fonctions, et l'assure du plein appui de la délégation brésilienne. Je remercie également M. Da Piedade Veríssimo de son exposé complet et détaillé.

Je tiens à souligner le bon déroulement des processus électoraux dans plusieurs pays de la région. En particulier, je voudrais mentionner les élections tenues au Congo le 21 juillet, en Angola le 24 août, à Sao Tomé-et-Principe le 24 septembre, et en Guinée équatoriale le 20 novembre. Le Brésil est conscient que des partis d'opposition dans certains des pays mentionnés ont exprimé des inquiétudes concernant les procédures de vote, notamment les calendriers électoraux et les listes électorales. Nous appelons les autorités judiciaires nationales et les forces politiques à régler ces questions conformément aux règles constitutionnelles et électorales. Nous jugeons encourageant que la plupart des élections se soient déroulées de manière pacifique et ordonnée.

La sécurité maritime dans le golfe de Guinée est un autre domaine dans lequel nous pouvons signaler des résultats encourageons. Cela est avant tout à mettre au crédit des États du golfe de Guinée, car c'est principalement le fruit de leurs efforts constants dans le cadre de l'architecture de Yaoundé, qui n'est qu'un exemple d'une initiative de coopération réussie rassemblant des organisations régionales et internationales. À cet égard, je salue la coopération constante entre le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Le Brésil est membre du Groupe des Amis du golfe de Guinée, et nous sommes prêts à continuer d'appuyer les pays de la région par la coopération et des opérations navales conjointes, telles que l'opération Guinex, l'Obangame Express et le Grand African NEMO.

Bien qu'il ait eu des avancées, l'Afrique centrale continue de se heurter à de nombreuses difficultés. Les conflits de longue date ont été exacerbés par les difficultés causées, entre autres, par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le terrorisme, les besoins humanitaires, l'insécurité alimentaire et le manque de soutien financier. La crise au Cameroun, même si elle fait rarement la une des journaux internationaux, est particulièrement troublante. Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté les attaques contre des écoles et les actes de violence contre des enseignants et des étudiants. Au Tchad, bien que quelques progrès aient été enregistrés dans la transition politique, les violences enregistrées le 20 octobre suscitent une grande inquiétude. Les partenaires régionaux et la communauté internationale doivent rester vigilants pour empêcher que l'instabilité s'aggrave. Nous apportons notre plein appui à la CEEAC et à son dirigeant, le Président Tshisekedi Tshilombo, dans son rôle de facilitateur. À Sao Tomé-et-Principe, le transfert pacifique du pouvoir en octobre 2021 et les élections législatives et locales qui se sont déroulées de manière ordonnée en septembre dernier ont été des étapes très positives, largement saluées par les observateurs internationaux. Dans ce contexte globalement positif, la récente attaque perpétrée contre le quartier général des forces armées est un fait inquiétant. Le Brésil suit de près la situation dans cette nation sœur, avec laquelle nous entretenons des liens linguistiques et historiques particulièrement étroits.

Des exemples importants de résilience des institutions démocratiques en Afrique centrale montrent ce qui peut être réalisé grâce à la mobilisation des États et des organisations régionales. Le Conseil doit continuer d'appuyer ces efforts et de suivre activement l'évolution de la situation dans la région.

M^me^ Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je salue la présence du Représentant spécial du Secrétaire général Abarry et le remercie de son exposé. Nous le félicitons de son accession à ces fonctions importantes. Nous remercions également M. Veríssimo de son exposé. Je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, la situation générale dans les régions Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun reste vivement préoccupante. Toutes les parties impliquées dans les attaques contre des civils, des infrastructures scolaires et des enfants doivent être traduites en justice. En outre, Boko Haram reste une menace persistante pour les civils, qui continuent d'être la cible d'attaques sanglantes. Pour mettre fin à son règne de terreur, les États de la région doivent intensifier leur coopération pour apporter une réponse forte et unifiée. L'opération Intégrité du lac lancée contre Boko Haram est un exemple de coopération renforcée impliquant quatre États, que nous encourageons les autres à suivre. Dans cet esprit, la propagation des discours de haine dans la région menace la stabilité régionale. L'Albanie se félicite de l'adoption à Kinshasa du projet d'une stratégie et d'un plan d'action régionaux pour la prévention et la lutte contre les discours de haine en Afrique centrale. Nous espérons que ce document sera rapidement signé par les chefs d'État et de gouvernement de la région.

Deuxièmement, les informations faisant état de violations commises par les forces de sécurité et de défense et par des groupes armés, y compris le Groupe Wagner, sont préoccupantes. L'Albanie prend également acte des recommandations demandant de lancer des réformes institutionnelles et d'établir des mécanismes pour l'obligation de rendre compte de sorte à protéger les victimes et les témoins de violations des droits humains au Burundi, ainsi que du lancement d'une opération pour répertorier les violations des droits humains et vérifier les détentions illégales au Tchad.

Troisièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, l'Albanie est extrêmement préoccupée par l'aggravation des souffrances humaines, conséquence directe des activités des groupes armés, des effets des changements climatiques et de l'augmentation des prix des importations de denrées alimentaires et de carburant. L'Albanie encourage tous les partenaires internationaux à accroître leur soutien aux États touchés.

Quatrièmement, en ce qui concerne les processus électoraux et les difficultés de gouvernance, si nous nous félicitons du bon déroulement des élections en Angola, au Congo et à Sao Tomé-et-Principe, nous avons pris note des problèmes survenus dans d'autres pays, qui pourraient aggraver encore la situation politique. La transition politique au Tchad se trouve à un tournant décisif. La signature de l'Accord de paix de Doha et le Dialogue national inclusif et souverain ont ouvert la voie à la mise en place d'un Gouvernement d'unité nationale. Cependant, la perte tragique de tant de vies pendant les manifestations met en évidence la nécessité d'un retour à l'ordre constitutionnel et d'un retour du peuple aux urnes. La mise en place de gouvernements démocratiquement élus et inclusifs dans toute la région et le renforcement des capacités institutionnelles sont d'importantes conditions préalables pour instaurer la paix dans la région et s'attaquer aux difficultés auxquelles elles se heurte.

Enfin, je tiens à remercier le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale de l'appui qu'il apporte aux pays de la région et de ses efforts pour promouvoir une plus grande coordination avec les organisations régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dans le but évident d'établir une paix et une sécurité durables dans la région de l'Afrique centrale.

M^me^ Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs observations. C'est un plaisir de retrouver le Représentant spécial du Secrétaire général Abarry dans cette salle dans son nouveau rôle important.

La semaine dernière, notre Vice-Ministre des affaires étrangères s'est rendu en République démocratique du Congo, où il a fait part de sa profonde inquiétude quant à la dégradation de la situation humanitaire et des conditions de sécurité dans l'est du pays.

La situation en matière de droits humains dans les provinces touchées par le conflit est alarmante elle aussi. Nous sommes affligés par le meurtre de civils, y compris des enfants, lors du massacre perpétré la semaine dernière dans le village de Kishishe. La violence doit cesser. La Norvège appelle tous les groupes armés à déposer les armes.

Nous sommes également préoccupés par la situation au Cameroun, y compris les activités de Boko Haram. Il est particulièrement inquiétant que des hôpitaux, des cliniques, des écoles, des enseignants et des élèves soient visés. Nous rappelons à chacun que prendre les civils et les infrastructures civiles pour cible est interdit par le droit international et peut constituer un crime de guerre.

Au Tchad, nous suivons de près la manière dont les manifestants sont traités dans le contexte du dialogue national. Aux fins d'une transition efficace, les parties prenantes, hommes et femmes, doivent participer aux processus pertinents. Nous saluons vivement les efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Union africaine à l'appui des dialogues menés dans les pays membres.

Le BRENUAC a également un rôle à jouer dans des domaines thématiques plus transversaux dans la région. Premièrement, sur le climat et la sécurité, nous le félicitons de montrer la voie. Le rapport intitulé « Soutenir la paix en Afrique centrale en répondant à l'impact négatif du changement climatique sur la paix et la stabilité » présente succinctement les problèmes qui se posent à la région. En outre, ses recommandations met en lumière certaines des possibilités qui s'offriront si le défi climatique est relevé.

Ensuite, sur la sécurité alimentaire, autre domaine qui demande notre attention, la récente mise à jour conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial montre clairement que, cette année, l'insécurité alimentaire aiguë devient un problème de plus en plus important en Afrique centrale. Si nous devons attendre que les facteurs mondiaux de cette situation s'améliorent, les répercussions de la crise alimentaire qui s'aggrave exigent en revanche une réaction immédiate, raison pour laquelle la Norvège a décidé d'agir en coorganisant une troisième conférence sur la région du lac Tchad en janvier. La conférence aura pour objectif à la fois de répondre aux besoins humanitaires urgents et de chercher comment faire progresser nos efforts conjoints en matière de stabilisation et de développement. En outre, il faut que la sécurité alimentaire et l'accès humanitaire soient des thèmes centraux dans les dialogues avec les groupes armés et les autres acteurs. On ne peut en aucun cas tolérer que le fait d'empêcher les gens d'accéder à la nourriture soit utilisé comme une arme dans les conflits.

Enfin, s'agissant de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, où une dynamique positive continue de prendre corps, nous avons vu et salué la semaine dernière la première conférence de la CEEAC sur la question, à Kinshasa, ainsi que la réunion du Groupe du G7 des Amis du golfe de Guinée à Abidjan. Nous espérons que cette dynamique gagnera encore en puissance.

Leur efficacité pour empêcher le pire fait que le BRENUAC et les autres acteurs régionaux jouent des rôles qui ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. Trop souvent, ces entités effectuent un important travail de prévention avec des moyens pourtant limités. Nous demandons donc à tous nos collègues de maintenir leur appui au BRENUAC. La Norvège restera un partenaire fiable du BRENUAC et des missions politiques spéciales à l'appui de la diplomatie préventive, y compris à l'issue de notre actuel mandat au Conseil de sécurité.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Abarry de son exposé, et je me joins aux autres pour lui souhaiter à nouveau la bienvenue au Conseil de sécurité. C'est un plaisir de le voir aujourd'hui dans cette salle. Je tiens également à remercier M. Da Piedade Veríssimo de son exposé.

L'Irlande salue les vastes efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en vue d'améliorer la coopération régionale, y compris avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et les autres organisations régionales. Une coopération renforcée est indispensable pour remédier aux problèmes multidimensionnels de la région, notamment les activités des groupes armés dans le bassin du lac Tchad et les menaces transfrontières à la paix et à la sécurité. L'insécurité maritime, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et les effets néfastes des changements climatiques nuisent également à la sécurité dans toute la région.

Il y a un an, au nom d'un groupe de membres du Conseil partageant les mêmes valeurs, l'Irlande et le Niger ont déposé un projet de résolution thématique sur le climat et la sécurité (S/2021/990). Nous déplorons que, malgré l'appui écrasant du Conseil et plus largement des Membres de l'ONU, le texte n'ait pas été adopté (voir S/PV.8926). L'Irlande continue d'appeler le Conseil de sécurité à examiner l'incidence des changements climatiques sur la paix et la sécurité et à y remédier. Nous ne pouvons plus rester sans réagir alors que les déplacements se multiplient et que les tensions montent, que des vies et des moyens de subsistance sont perdus et que l'occasion de bâtir une paix durable et à long terme est manquée. En outre, des efforts internationaux s'imposent pour encourager l'utilisation durable des ressources naturelles. La préservation du bassin du Congo et la promotion des savoirs traditionnels et des mécanismes de paix locaux peuvent aider à prévenir et à régler pacifiquement les conflits et favoriser la consolidation de la paix locale et régionale.

Nous saluons le travail du BRENUAC, de la CEEAC, du mécanisme de sécurité climatique et d'autres entités. Leurs efforts et l'engagement continu des pays de l'Afrique centrale peuvent jouer un rôle moteur afin d'illustrer l'intérêt de l'action climatique pour la consolidation de la paix. Nous savons que par sa compréhension personnelle du lien entre climat et sécurité et son engagement à cet égard, le Représentant spécial Abarry veillera à ce que la question des risques de sécurité liés au climat conserve toute sa place dans le travail du BRENUAC.

L'instabilité en cours se traduit par une situation humanitaire catastrophique dans plusieurs pays de l'Afrique centrale, en particulier pour les femmes et les filles, qui sont exposées à de plus hauts niveaux de violence sexuelle et fondée sur le genre. L'Irlande condamne pareils actes. Nous exhortons toutes les parties à assurer la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire. Nous demandons que les auteurs de violations du droit international humanitaire et de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits soient amenés à répondre de leurs actes.

Nous nous félicitons des efforts que déploient le BRENUAC, la CEEAC et les gouvernements de la région pour promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Il est vital pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, comme ailleurs, d'encourager la participation des femmes et des jeunes aux processus électoraux, de médiation et de consolidation de la paix, ainsi que de mobiliser les groupes de la société civile dirigés par des femmes et par des jeunes.

La situation socioéconomique est également préoccupante, exacerbée comme elle l'est par la guerre de la Russie en Ukraine et la hausse mondiale des prix alimentaires qui en résulte. La prévalence de l'insécurité alimentaire est inquiétante. Nous réaffirmons la nécessité de coopérer et d'agir pour remédier au problème.

L'Irlande note avec satisfaction l'amélioration de la situation en matière de sécurité maritime dans le golfe de Guinée et la coopération du BRENUAC avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à cet égard.

Bien que nous nous félicitons de la tenue pacifique d'élections dans les pays de toute la région, nous sommes préoccupés par les problèmes qui se posent en termes de gouvernance électorale. Nous insistons de nouveau sur la nécessité de processus inclusifs et transparents.

La situation au Tchad est inquiétante. Nous sommes consternés par les récentes violences à N'Djamena et demandons au Gouvernement de transition et au Président de la CEEAC de désamorcer rapidement les tensions, de relancer pacifiquement la transition politique et de veiller à la tenue d'élections libres et régulières et au retour de l'ordre constitutionnel.

Enfin, les efforts du BRENUAC pour faire échec aux discours de haine sont essentiels. L'adoption d'un projet de stratégie régionale et de plan d'action pour prévenir et combattre les discours de haine en Afrique centrale, plus tôt dans l'année, pourrait apporter une contribution d'importance à la prévention des conflits et à la stabilité régionale.

M^me^ Saha (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie nos deux intervenants de leurs observations perspicaces. Les États-Unis souhaitent la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général Abarry dans son nouveau rôle. Son portefeuille est vaste et ne pourrait pas être plus important.

L'Afrique centrale est aux prises avec de nombreux problèmes. Au Tchad, nous sommes préoccupés par les résultats du dialogue national, qui a fait fi des directives du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, minant la confiance dans la transition du pays. Nous continuons d'exhorter le Tchad à garantir la participation véritable de l'opposition politique à l'élaboration d'une nouvelle constitution et à la mise en place de mécanismes indépendants pour organiser des élections. Nous encourageons le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) un jouer un rôle de chef de file à l'appui de ce processus. Par ailleurs, nous condamnons fermement la violence entre les forces de sécurité tchadiennes et les manifestants, de même que la répression visant les groupes d'opposition et de la société civile. Nous soutenons les efforts en faveur d'une enquête internationale dirigée par l'ONU sur ces événements.

Au Cameroun, la poursuite de la violence et des attaques contre les civils continue d'inquiéter les États-Unis. Nous appuyons le rôle du BRENUAC dans la promotion d'un dialogue politique inclusif, qui comprend le règlement des crises dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

S'agissant de la République centrafricaine, nous saluons le rôle directeur du Gouvernement, en particulier le Président Touadera et le Premier Ministre Dondra, dans le processus de paix, et invitons instamment les autorités à redoubler d'efforts pour instaurer la paix. Il est urgent de progresser dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de revitaliser l'accord de paix de 2019 pour apporter la stabilité à la République centrafricaine. Nous continuons à encourager la République centrafricaine à renforcer ses liens avec la mission de maintien de la paix des Nations Unies et d'autres partenaires dignes de confiance, en lieu et place du prédateur qu'est le groupe Wagner. La République centrafricaine a d'autres partenaires qui veulent contribuer au développement du pays. Hélas, les liens qu'entretient le Gouvernement avec les entités du groupe Wagner les en empêche.

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^me^ Bintou Keita, présentera un exposé au Conseil demain, mais il serait négligent de ma part de ne pas évoquer la situation humanitaire et de sécurité désastreuse que connaît la République démocratique du Congo. Nous exhortons les parties à mettre en œuvre les engagements énoncés dans le communiqué du 23 novembre, y compris la cessation des hostilités par le Mouvement du 23 mars.

En ce qui concerne Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », nous condamnons leurs attaques contre les civils. Les États-Unis appuient la coopération régionale assurée par les pays voisins et la Force multinationale mixte pour lutter contre les groupes terroristes et mettre en place des stratégies globales à même de s'attaquer aux facteurs sous-jacents du terrorisme. En outre, les États-Unis exhortent tous les États Membres de l'ONU à prendre des mesures plus volontaristes pour lutter contre Al-Qaida et Daech, y compris en Afrique, en imposant à leurs membres et à ceux qui y sont affiliés des mesures de gel des avoirs, d'interdiction de voyager et d'embargo sur les armes.

Enfin, les victimes de l'Armée de résistance du Seigneur, celles d'hier et celles d'aujourd'hui, méritent que justice soit faite. Les États-Unis offrent une récompense pouvant aller jusqu'à 5 millions de dollars pour toute information menant à l'arrestation, au transfert ou à la condamnation de Joseph Kony, qui est recherché pour crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale. Nous exhortons toute personne ayant connaissance de l'endroit où il se trouve à contacter notre *War Crimes Rewards Programme* et à nous aider à le traduire en justice.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de ses efforts pour apporter à la région de l'Afrique centrale la paix et la prospérité dont elle a tant besoin. Les États-Unis le soutiennent, lui et son équipe, dans ces efforts.

M^me^ Broadhurst Estival (France) : Je voudrais à mon tour remercier le Représentant spécial, M. Abdou Abarry, pour son exposé. La France le félicite de sa nomination, nous nous en réjouissons. Nous lui souhaitons plein succès dans son action à la tête du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Je voudrais saluer également aujourd'hui la présence du Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à cette séance.

J'insisterai sur deux points.

Premièrement, il faut continuer, bien sûr, d'accompagner les processus politiques dans la région.

Au Tchad, la tenue du dialogue national, la signature de l'Accord de paix de Doha et la nomination d'un Gouvernement inclusif avec la participation de représentants de l'opposition ont constitué des étapes positives. Mais les violences du 20 octobre dernier ont rappelé la fragilité de la transition en cours, et la lutte contre l'impunité est indispensable pour favoriser la réconciliation nationale et permettre la poursuite de la transition. C'est pourquoi une enquête internationale, impartiale et indépendante doit être conduite dans les meilleurs délais, et nous nous réjouissons à cet égard que le Tchad en ait accepté le principe. Nous souhaitons que l'ONU puisse y jouer tout son rôle. Les auteurs de ces actes inadmissibles doivent être condamnés.

Au Cameroun, la France reste préoccupée par la situation dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest. Lors de sa visite au Cameroun au mois de juillet dernier, le Président de la République a réaffirmé la mobilisation de la France dans la recherche d'une issue politique, en appui du processus de décentralisation. Il a encouragé les autorités camerounaises à poursuivre le dialogue.

En République centrafricaine, un engagement accru des pays de la région, sous l'impulsion de l'Union africaine et de la CEEAC, est nécessaire pour que le processus politique puisse connaître des avancées significatives. Nous encourageons le BRENUAC à continuer à mobiliser les États et les organisations de la région en ce sens.

Après les événements de ces derniers jours, la France réaffirme également son attachement à la stabilité de Sao Tomé-et-Principe, qui fait figure aujourd'hui d'exemple de démocratie dans la région.

Enfin, la priorité de l'Afrique centrale doit aussi être le respect des droits de l'homme et la gouvernance inclusive, à travers des processus électoraux qui permettent la participation libre et égale de tous les acteurs, notamment des femmes et des jeunes.

La deuxième priorité que je souhaiterais souligner aujourd'hui est celle de la protection des populations.

La France se félicite de l'amélioration de la coordination entre les forces de sécurité et de défense de la région au sein de la Force multinationale mixte, qui permet de combattre la menace terroriste de Boko Haram et de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique ».

Nous restons très préoccupés par la dégradation de la situation humanitaire, et la réponse à l'ensemble des besoins humanitaires doit s'accélérer. La région subit de plein fouet les conséquences dramatiques de la guerre en Ukraine, notamment sur la sécurité alimentaire, et les effets néfastes des changements climatiques, comme l'a mentionné le Représentant spécial.

Face aux défis que connaît l'Afrique centrale, l'appui du BRENUAC est indispensable, et la France salue son travail ainsi que le renforcement des liens avec les organisations régionales. Nous réitérons notre plein soutien à l'action du Représentant spécial.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Inde.

Je remercie de leurs exposés de ce jour le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdou Abarry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo. J'axerai mes observations sur trois aspects de l'évolution récente de la situation dans la région : politique, sécuritaire et humanitaire.

Les évolutions politiques dans les pays de la région de l'Afrique centrale ont été positives, marquées par la tenue d'élections, des échanges réguliers et la collaboration entre les pays. Le bon déroulement des élections en Angola, au Congo, en Guinée équatoriale et à Sao Tomé-et-Principe est un autre signe positif de l'enracinement solide et profond de la démocratie en Afrique centrale. Il est encourageant de voir la démocratie se consolider dans la région, même si le processus se heurte parfois à certains écueils. Nous prenons également acte de la participation accrue des femmes aux processus électoraux et au sein des organes législatifs, notamment au Congo et à Sao Tomé-et-Principe.

Nous suivons de près l'évolution de la situation au Tchad. L'Accord de Doha et le dialogue national ont permis d'aboutir à un accord sur la feuille de route de la transition. Cependant, des difficultés subsistent, notamment en raison de désaccords émis par certaines franges de l'opposition. Il est primordial que toutes les parties prenantes participent au dialogue pour résoudre toutes les questions en suspens et renouer avec le processus de transition.

Nous condamnons catégoriquement le terrorisme perpétré par Boko Haram au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad. Nous saluons le rôle joué par la Force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram et les groupes terroristes qui y sont affiliés. Cela illustre un point que nous soulevons souvent, à savoir la nécessité de stratégies régionales coordonnées et dotées de moyens suffisants pour faire face au terrorisme en Afrique. Le fait de minimiser les répercussions du terrorisme sur la sécurité de la région et d'attribuer les atteintes à la paix

de la région à d'autres facteurs largement surestimés ne fera que fausser notre compréhension du problème et, par conséquent, la manière dont nous y répondons.

Nous prenons acte de l'amélioration de la situation en matière de sûreté maritime dans le golfe de Guinée, qui résulte du renforcement de la coopération régionale et internationale entre les pays. Nous devons rester vigilants et poursuivre nos efforts en renforçant les capacités de sûreté maritime dans la région, tout en apportant un appui adéquat aux stratégies nationales de lutte contre les actes de piraterie.

La situation socioéconomique et humanitaire dans la région de l'Afrique centrale se caractérise par des défis multidimensionnels, sous-tendus par des injustices historiques et exacerbés par des problèmes de développement. Les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et maintenant le conflit prolongé en Ukraine, sont en train de réduire à néant les avancées durement acquises à ce jour en matière de développement. Avec la hausse des prix des produits de base et les pénuries de denrées alimentaires, de carburant et d'engrais, il est devenu très difficile de satisfaire aux besoins fondamentaux. La communauté internationale devra accorder une attention et un appui accrus à ces pays pour les aider à reconstruire en mieux.

Dans son rapport, le Secrétaire général souligne que

> « la véritable solution pour contrer les facteurs de conflit est la mise en place d'un développement durable, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 » (*S/2022/896, par.77*).

Un environnement reposant sur des institutions démocratiques solides, l'état de droit et l'administration de la justice sera nécessaire pour atteindre ces objectifs. Il est donc crucial de se concentrer sur les éléments fondamentaux.

L'Inde entretient des relations bilatérales cordiales et amicales avec tous les pays d'Afrique centrale. Nous avons renforcé notre présence diplomatique dans la région. Nous apportons une aide au développement sur laquelle on peut compter et assurons une coordination sans faille. Nous avons accordé aux pays de la région des prêts concessionnels d'un montant total de 2 milliards de dollars pour des projets dans les domaines de l'agriculture, des transports, de l'électricité et de l'approvisionnement en eau. Le régime indien de préférence tarifaire en franchise de droits en faveur des pays les moins avancés profite également à plusieurs pays d'Afrique centrale. Nous continuerons à coopérer de manière volontariste avec l'Afrique centrale pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement de ses populations.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 40.